



PROCÈS-VERBAL

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : Mardi 29 octobre 2024 à 13h45, à l'Astragale

Présidence : M. Daniel FONTENIAUD

Présents : Jean-Marie COPPI - Christophe CAILLIET - Jean-François GONDELLIER - Daniel ROLET – Jérôme THIBERT - Françoise VALLET – Didier VINCENT - Haithem ZAIED

Assistent à la séance : Sébastien IMBERT – Michel NAGEOTTE (*en partie*) - Sylvain POIRIER - Alain SCARAMAZZA - Vincent SZMATULA

Excusés : Patricia BEAURENAUD - Roland COQUARD - Jacques QUANTIN - Alain RICHARD - Philippe PRUDHON

1. BÉNÉVOLES DE DISTRICTS INTERESSÉS POUR INTÉGRER DES COMMISSIONS REGIONALES

Les nouvelles Commissions seront mises en place pour le 1^{er} janvier 2025. Elles devront être entérinées lors d'un Conseil d'Administration au mois de décembre prochain dont la date sera fixée le 9 novembre après-midi.

Dans cette optique, le Président Daniel FONTENIAUD demande aux Présidents de District qu'ils puissent sonder les bénévoles de leur District, volontaires pour intégrer une Commission Régionale tout en précisant la ou les Commission(s) concernée(s).

2. POINT DE SITUATION CONCERNANT L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE

Daniel FONTENIAUD rappelle le départ récent de Patrice COLAS. Le Président rappelle l'effectif de l'ETR. Il indique que le groupe de travail en charge de la réorganisation de l'ETR avance dans ses réflexions et que de premières conclusions puissent être présentées au début du mois de janvier prochain. Il est par ailleurs précisé que Patrick PION, DTN Adjoint sera invité lors d'une réunion en novembre décembre pour échanger sur les pistes de propositions.

Puis un point financier concernant l'Equipe Technique Régionale est réalisée au 30 septembre 2024. Une analyse fine sera faite à l'occasion du prochain Comité de Suivi Financier.

3. POINT SPORTIF - PROPOSITION RÉPARTITION ACCÉDANTS R2F 2025/26

Michel NAGEOTTE intervient au Bureau pour présenter la proposition de répartition accédants R2F 2025/26. Après échanges entre les membres du Bureau, il est convenu d'appliquer de manière stricte l'article 72.3 des Règlements de la Ligue qui précise :

Accession de District

En fin de saison 2023/2024 et suivantes, 6 équipes en provenance des districts rejoindront la compétition R2F.

Les 6 équipes éligibles à l'accession ayant obtenu le meilleur classement dans les districts avec la répartition suivante :

- Côte d'Or + Nièvre + Saône et Loire + Yonne : 1 équipe
- Jura : 1 équipe
- Doubs Territoire de Belfort + Haute-Saône : 4 équipes

4. STATUT ARBITRAGE - NOMBRE DE MATCHS PAR ARBITRES

Françoise VALLET intervient au sujet du statut de l'arbitrage concernant le nombre de matchs à diriger par arbitre et par saison. En effet, elle fait part au Bureau de la difficulté rencontrée par les arbitres de son District d'atteindre le nombre de matchs inscrit au règlement (*manque de rencontres*). Une analyse précise, par District, doit être menée afin de pouvoir apporter une réponse au problème soulevé.

Un tableau sera transmis aux Districts pour permettre une synthèse sur les mêmes bases. Les retours seront à fait à Manon BRUNET pour la fin novembre. Celle-ci permettra de réaliser également une cartographie.

5. MISE A DISPOSITION DE CTD DAP DU DISTRICT DE JURA – SAISON 2023/24

Didier VINCENT intervient pour comprendre pourquoi cette mise à disposition n'a pas été prise en compte concernant le District du JURA pour la saison précédente. Daniel FONTENIAUD apporte les réponses explicatives et notamment l'absence des documents nécessaires dans les délais attendus.

6. POINT JURIDIQUE – RETRAIT DE POINT POUR LES EQUIPES FUTSAL QUI EVOLUENT EN DISTRICT

Daniel ROLET intervient pour préciser la situation d'un club et certaines problématiques liées au Règlement Financier Ligue – Clubs. Les membres du Bureau s'accordent sur le fait de faire évoluer ce Règlement avec un amendement de ce dernier d'ici juin 2025. Le Comité de Suivi Financier travaillera ainsi sur des propositions d'évolution du Règlement Financier Ligue - Clubs.

7. CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Vincent SZMATULA présente l'organisation définie durant l'absence à venir du Correspondant Informatique de la Ligue.

Le Président,

Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général,

Jean-Marie COPPI